



Fondation Entrepreneurs de la Cité
Rapport d'activité 2009



« 2009, l'année de la consolidation »

2009 a été la première année d'existence d'Entrepreneurs de la Cité en tant que Fondation reconnue d'utilité publique avec sa nouvelle gouvernance tripartite : un collège « Assureurs », un collège « Partenaires économiques », un collège « Personnalités qualifiées ». Cette nouvelle gouvernance fait d'Entrepreneurs de la Cité une vitrine singulière de la société civile en action dans le champ de la solidarité, **une alliance originale entre le secteur privé du monde de l'assurance et les acteurs clé du monde de l'aide à la création d'entreprise.**

Malgré le fait que des offres assurantielles multiples et concurrentielles se multiplient vis-à-vis des auto-entrepreneurs, **la Fondation a su convaincre et a passé le cap des 1 000 assurés en décembre 2009.** Notre produit Trousse Première Assurance a été particulièrement plébiscité cette année par les créateurs d'entreprise handicapés qui ont bénéficié du partenariat exceptionnel construit avec l'AGEFIPH – ainsi, 10 % des créateurs handicapés en

France ont choisi l'offre d'Entrepreneurs de la Cité, qui permet effectivement de s'assurer sans questionnaire médical et gratuitement pendant 3 ans.

L'année 2009 nous a rappelé malheureusement la fragilité qui est celle de nos créateurs d'entreprise et la nécessité qui est la leur de s'assurer pour pérenniser leurs projets.

En 2009, 96 de nos assurés ont connu un sinistre - arrêt de travail ou sinistre dommages - soit 11 % de nos assurés. Grâce à l'assurance, aucun de ces sinistres n'a provoqué un arrêt d'activité et nous pouvons nous féliciter d'avoir encouragé les créateurs à investir dans la micro-assurance.

N'oublions pas que s'assurer n'est pas une démarche spontanée chez le créateur d'entreprise, contrairement à la recherche de crédit. Désireux de sortir d'une « galère » et disposant de moyens limités, le créateur tend à sous estimer ses risques et à se passer d'assurance.

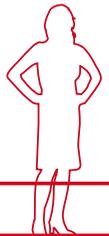
C'est pourquoi la Fondation, dans sa mission d'intérêt général, se doit de renforcer la prévention et la pédagogie du risque et 2010 verra le développement de cette mission clé.

Notre mission semée d'embûches est cependant exaltante. Faisons nôtre, au quotidien ce que nous enseigne Sénèque : « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous ne les faisons pas, c'est parce que nous ne les faisons pas qu'elles sont difficiles... ».

Qu'il me soit permis, pour terminer, de vous remercier tous pour ce que vous faites pour notre fondation et **d'associer à ces remerciements en votre nom à tous, les mécènes qui nous aident et les bénévoles d'Entrepreneurs de la Cité** qui, au quotidien en France et au siège lyonnais, œuvrent auprès des réseaux pour que la micro-assurance atteigne le plus grand nombre de ceux qui en ont besoin.

Jean-Pierre Claveranne
Président

Entrepreneurs de la Cité en un coup d'œil



Notre mission

Protéger les créateurs d'entreprise vulnérables - chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés - qui n'ont pas accès à l'assurance.

Notre action

- Proposer un produit de **micro-assurance** adapté et accessible en prix
- **Accompagner** l'entrepreneur dans la gestion des risques de son entreprise et en cas de sinistre
- **Sensibiliser** à la gestion des risques et à l'assurance.

Entrepreneurs de la Cité en chiffres :

- 2 000 entrepreneurs par an accueillis et informés
- 1 000 entrepreneurs assurés sur toute la France
- Pérennité des assurés Entrepreneurs de la Cité en 2009 : 75 %
- 150 partenaires sur le terrain qui prescrivent le produit de micro-assurance
- Une équipe de 6 salariés et 20 bénévoles.

Un partenariat public-privé unique



L'ATELIER DES BÉBÉS Site de vente en ligne

Journalistes dans une vie antérieure avant d'être licenciées économiquement, Nadège et Agnès créent un **site de vente en ligne commercialisant des vêtements bio, des accessoires et des objets déco.**

Elles bénéficient d'un prêt d'honneur de France Initiative et de la Garantie du Fonds à l'initiative des Femmes. C'est lorsqu'elles décident de présenter leurs produits au Comité d'Entreprise et de participer à des salons qu'elles réalisent leurs besoins en assurance. Après avoir consulté les offres et tarifs sur le marché grand public, elles décident d'adhérer à la Trousse Première Assurance car « c'est une offre claire, adaptée à nos besoins et à un prix défiant toute concurrence ».





Une nouvelle gouvernance

L'année 2009 a été la première année d'existence d'Entrepreneurs de la Cité en tant que Fondation reconnue d'utilité publique. Ainsi, ont eu lieu cette année les deux premiers conseils d'administration de la Fondation dans sa nouvelle gouvernance. **Jean-Pierre Claveranne, a été élu président de la Fondation et les membres du bureau sont Monique Derancourt, Patrice Garnier et Marc Nabeth.**

Fondation Entrepreneurs de la Cité : le conseil d'administration

COLLÈGE DES FONDATEURS

APRIL GROUP

représenté par Bruno ROUSSET,
Président Directeur Général

CNP ASSURANCES

représenté par
Monique DERANCOURT,
Directeur des nouveaux partenariats

LA BANQUE POSTALE

représentée par Jacqueline MANOHA,
Directeur Innovation Assurances
et Services

SGAM AG2R LA MONDIALE

représentée par Philippe DABAT,
Directeur Général Délégué

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Jean-Pierre CLAVERANNE

Président de la Fondation Bullukian –
PRESIDENT ENTREPRENEURS DE LA CITE

Bernard DEVERT

Président de Habitat & Humanisme

Patrice GARNIER

Consultant

Marc NABETH

Consultant Micro-assurance
chez CGSI Consulting

COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes

représentée par Denis COLONGO,
Secrétaire Général

France Active

représentée par François DECHY,
Responsable du Pôle création
d'entreprise

France Initiative

représentée par Marc OLAGNON,
Délégué Général Adjoint

Réseau des Boutiques de Gestion

représenté par Marc MERY,
Secrétaire Général

Association des Assurés Entrepreneurs de la Cité : le bureau du conseil d'administration

Président :

Luc MAYAUX,
Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon

Secrétaire :

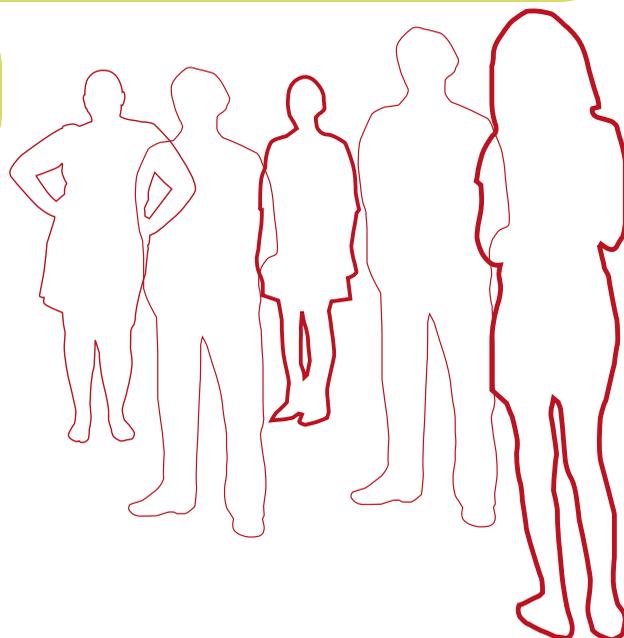
Bruno BELIN de CHANTEMELE, Avocat

Trésorière :

Christine THIVILLON, Consultante en organisation

Administrateurs :

Jean-Bernard COFFY,
Directeur « gouvernance et partenariat » de Pôle Emploi
Carole RINGAUD,
ex-directrice de la Fondation Entrepreneurs de la Cité



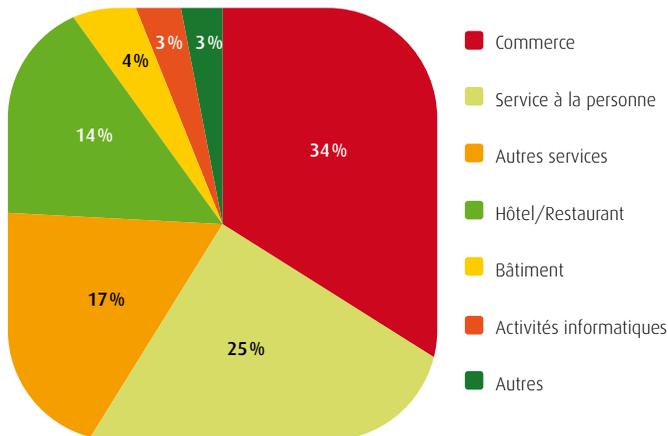
Qui sont les créateurs d'entreprise assurés ?

Critères d'éligibilité pour souscrire à la Trousse Première Assurance :

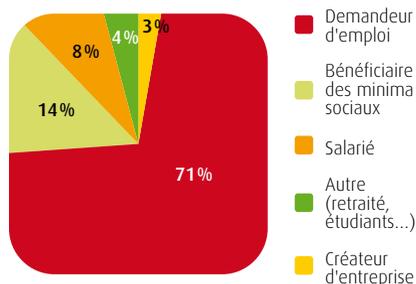
- Avoir obtenu un financement type micro crédit, prêt bancaire, prêt NACRE
- Etre accompagné par un réseau d'aide à la création d'entreprise
- Avoir moins de 2 salariés, moins de 3 ans d'existence et un local < 100 m²

Comme en 2007 et 2008, les assurés Entrepreneurs de la Cité exercent une activité de service et plus particulièrement de services à la personne.

Répartition des assurés par secteur d'activité



Situation professionnelle au moment de la création d'entreprise



Nous notons une augmentation de 10 points des demandeurs d'emploi en 2009 par rapport à 2008, phénomène qui montre que la création d'entreprise a été un tremplin pour nombre de chômeurs en cette année de crise économique aiguë.

L'ATELIER DE M. FLA Artisanat cuir

Philippe, journaliste de formation, décide de s'orienter vers la création d'objets en cuir après avoir eu un coup de foudre pour cette matière au cours de ses activités spécialisées dans la reconstitution médiévale. Avec seulement 8 heures de formation en poche, il ouvre son atelier. Philippe est aujourd'hui heureux de s'être lancé et développe son activité en patronage. Conseillé par l'Adie qui l'accompagne dans son projet, il adhère à la Trousse Première Assurance pour la qualité de ses garanties proposées et pour son prix avantageux. Pour lui, s'assurer est tout simplement un confort.



42 % de nos assurés ont une activité de service

43 % des assurés Entrepreneurs de la Cité sont des femmes

Moyenne d'âge des assurés : **43 ans**



Atelier de Guylaine

Activité de micro-assurance : 2009, le cap des 1000 assurés franchi



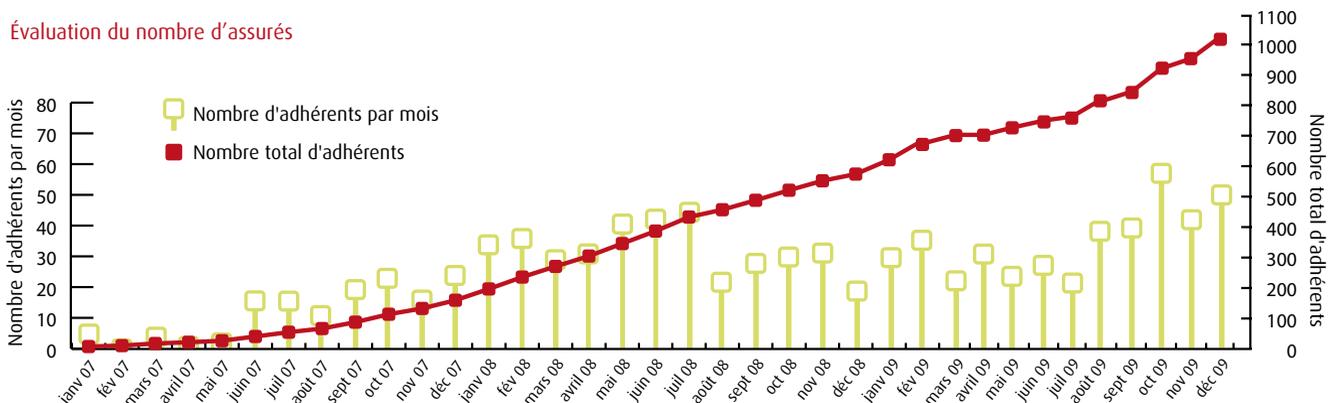
La Trousse Première Assurance : les 3 garanties clé du créateur à un coût accessible

Garantie Multirisque Professionnelle
Garantie Prévoyance/Arrêt de Travail
Complémentaire Santé

Moins d'1 euro/jour

Les tarifs n'ont pas subi d'augmentation en 2009 et les niveaux de garanties ont été conservés permettant ainsi aux assurés de pouvoir se protéger à un coût adapté à leur capacité financière.

Évaluation du nombre d'assurés



Après un début d'année difficile, le travail des délégations régionales auprès des réseaux ainsi que les nombreuses formations auprès des conseillers prescripteurs et le développement continu de la notoriété d'Entrepreneurs

de la Cité ont permis un décollerment des chiffres à partir du mois d'août 2009. D'autre part, Entrepreneurs de la Cité a également renforcé son organisation en investissant dans un logiciel de gestion des prospects afin

d'offrir un service meilleur et plus rapide aux créateurs d'entreprise tout en consolidant notre volume d'adhérents en fin d'année.

Au 31 décembre 2009 :

- Entrepreneurs de la Cité a assuré **1 031 créateurs** depuis sa création
- **450 nouveaux assurés** en 2009 (+ 35 % par rapport à 2008)
- Une prime annuelle moyenne de **358 € par adhérent**

Choix des Garanties :

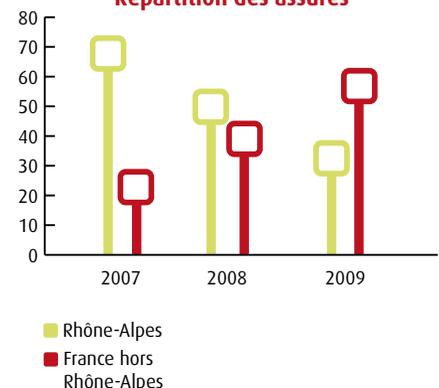
- **80 % des créateurs sont assurés en Multirisque Professionnelle**
- 50 % en Prévoyance
- 30 % en Santé

Taux de pérennité des créateurs d'entreprise en 2009 : 75 %

Un développement d'Entrepreneurs de la Cité sur toute la France

Entrepreneurs de la Cité ayant été lancé en Rhône-Alpes, les assurés provenaient en majorité de cette région. 2009 est l'année du basculement qui fait de la Fondation un véritable acteur national, avec 60 % des assurés hors Rhône-Alpes.

Répartition des assurés

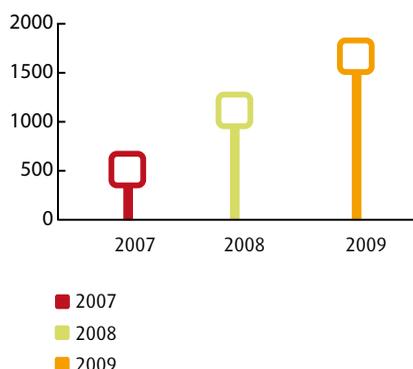


La sensibilisation aux risques et à l'assurance

• Sensibiliser les créateurs aux risques de leur entreprise

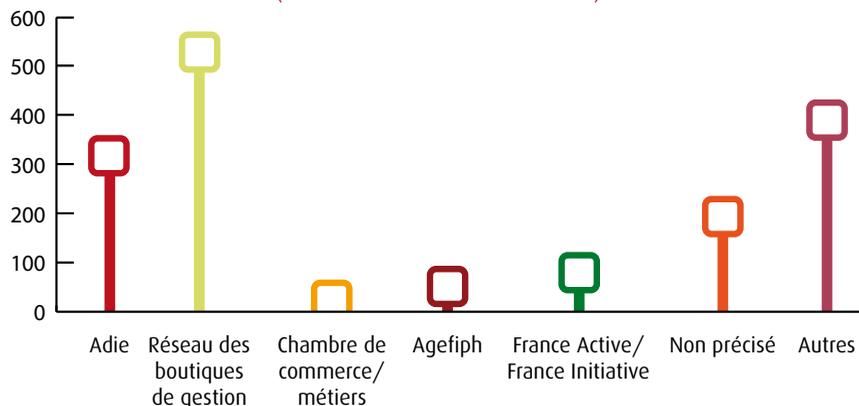
En tant qu'initiative solidaire et à but non lucratif, la mission d'Entrepreneurs de la Cité va au-delà de la vente d'un produit de micro-assurance. L'accueil du créateur d'entreprise tient une place importante et les équipes de gestion sont formées à répondre aux besoins des créateurs. **En 2009, Entrepreneurs de la Cité a renforcé sa mission et accompagné 50 % de créateurs en plus que 2008.**

Nombre de créateurs informés



Entrepreneurs de la Cité a accueilli et informé 1 850 créateurs d'entreprise en 2009

Provenance des créateurs (selon le réseau d'aide à la création)



• **Former les réseaux :** Afin de renforcer la sensibilisation à l'assurance et soutenir les réseaux dans leur accompagnement aux créateurs d'entreprise, Entrepreneurs de la Cité a renforcé son activité

de formation. C'est ainsi que l'équipe d'Entrepreneurs de la Cité est passée dans chaque région et a **effectué 25 journées de formation réunissant plus de 200 conseillers** des réseaux d'aide à la création.

ATTITUDD Consultant en communication

Ne trouvant pas de travail correspondant à ses études d'horticulteur et sensible au développement durable, Nicolas, ancien bénéficiaire du RMI décide de créer sa propre société de support en communication durable. Conseillé par le réseau des boutiques de gestion qui l'accompagne dans son projet, il contacte Entrepreneurs de la Cité pour assurer son stock. Il adhère rapidement pour le tarif intéressant « s'assurer pour 1 €/jour c'est un tarif plus que compétitif » et pour la nature associative d'Entrepreneurs de la Cité. Le fait que la Boutique de Gestion lui ait recommandée d'adhérer l'a définitivement poussé à souscrire.



L'accompagnement en cas de sinistre



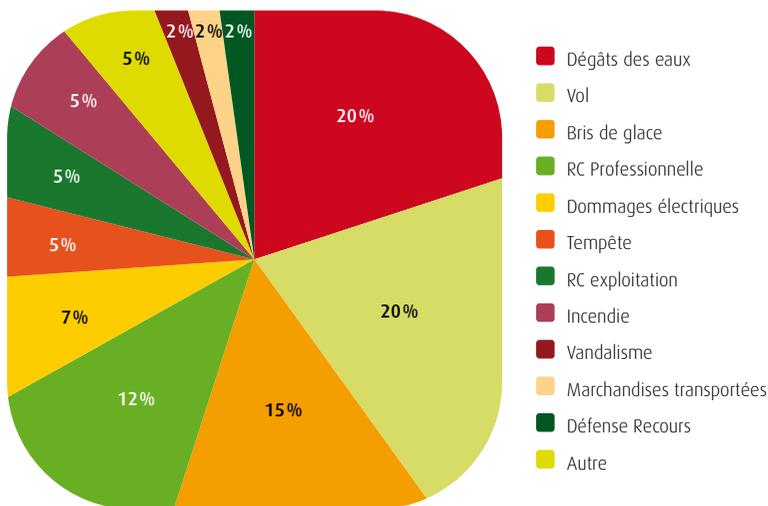
11 % des assurés sinistrés en 2009 : ce chiffre est malheureusement élevé par rapport aux statistiques habituelles du monde de l'assurance et nous rappelle toute l'utilité de l'assurance pour les créateurs d'entreprise en difficulté. Nous constatons effectivement que la sinistralité en Multirisque Professionnelle est forte et cela s'explique notamment par le nombre important de dégâts des eaux et de vols. L'état des locaux et le manque de moyens en équipement de sécurisation (serrure, rideaux de fer, etc..) explique en partie ces chiffres.

Ainsi en 2009, les sinistres se répartissent de la façon suivante :

- 60 sinistres parmi les assurés en Multirisque Professionnelle
- 37 arrêts de travail parmi les assurés en Prévoyance

En 2009, **11 %** des assurés ont déclaré un sinistre Arrêt de Travail ou Dommage

Origine des sinistres « Multirisque Professionnelle » en 2009



Coût des sinistres en Multirisque Professionnelle :

Coût des sinistres « de fréquence » en 2009 : **900 €** en moyenne

Coût des 2 sinistres de gravité : **> 50 000 €**

MULTIMÉDIA SERVICE Informatique et téléphonie

Hachemi, ingénieur chimiste sans emploi, décide de se reconvertir et décroche un master en informatique. Il ouvre une boutique de vente et maintenance en informatique et téléphonie. Il est aujourd'hui fier de s'être lancé dans l'aventure et découvre qu'être à son compte est une source de motivation sans pareil. **Un matin, il découvre sa vitrine brisée** et contacte immédiatement Entrepreneurs de la Cité chez qui il avait adhéré 18 mois auparavant. **Grâce à cette assurance, il a pu être dédommagé rapidement et reprendre le cours de son activité sans perdre sa clientèle.**



Organisation et ressources humaines

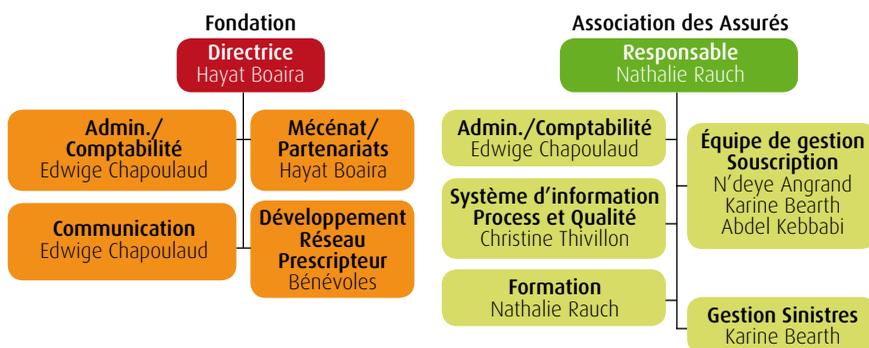
Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux entités : la Fondation reconnue d'utilité publique et l'Association des Assurés qui représente ses adhérents auprès des assureurs. 20 bénévoles au sein des délégations régionales diffusent localement l'offre de micro-assurance. Cette année a été marquée par le passage de relais entre Carole Ringaud et Hayat Boaira à la direction de la Fondation. Après avoir monté de toutes pièces la Fondation Entrepreneurs de la

Cité et avoir lancé le premier produit de micro-assurance en France, Carole Ringaud a quitté la Fondation en décembre. Avec 12 années d'expérience professionnelle au cœur des fondations d'entreprise et au sein d'une organisation internationale en santé publique œuvrant dans les pays en voie de développement, Hayat Boaira embarque sur le cargo de la micro-assurance.



Hayat Boaira

Organigramme des deux entités au 31/12/2009



Un partenariat renforcé avec l'AGEFIPH

Fidèle à sa mission sociale et solidaire, Entrepreneurs de la Cité continue à s'engager aux côtés des créateurs d'entreprise handicapés et à renforcer son partenariat avec l'AGEFIPH en 2009.

Grâce à cet accord, les créateurs d'entreprise handicapés bénéficient, en plus des garanties de la Trousse Première Assurance, des avantages suivants :

- la prise en charge de la cotisation à la Trousse Première Assurance par l'AGEFIPH pendant 3 ans
- un fonds de solidarité versant des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail consécutif à un problème dorso-lombaire

En 2009, **10 %** des créateurs d'entreprise handicapés en France ont pu souscrire à la Trousse Première Assurance et être protégés gratuitement !

HABITAT ET JARDINS SERVICES Services à la personne

Franck, autodidacte, est responsable de magasin chez un grossiste de peinture avant d'être victime d'un accident de la route. Malgré un aménagement de son poste, il est licencié pour inaptitude professionnelle. Il est alors reconnu **travailleur handicapé** et décide de rebondir en créant son entreprise de services à la personne. Compte tenu des risques du métier de paysagiste notamment, **il souhaite s'assurer pour pérenniser son entreprise et ne prendre aucun risque.** Créa Gc lui fait découvrir l'offre d'Entrepreneurs de la Cité et il adhère gratuitement à la Trousse Première Assurance grâce au partenariat avec l'Agefiph.



La micro-assurance d'Entrepreneurs de la Cité : une offre unique en France pour les créateurs handicapés

- pas de questionnaire médical
- aucune surprime
- un accompagnement de qualité



L'engagement renouvelé des Mécènes en 2009

Aux côtés du soutien de nos membres fondateurs - AG2R Prévoyance, April Group, Caisse des Dépôts, CFDP Assurances, CNP Assurances, Evolem, la Banque Postale, la Mondiale et Matmut - **des mécènes voulant affirmer leur attachement aux valeurs de solidarité active ont renouvelé leur soutien à Entrepreneurs de la Cité en 2009 :**

- GRANT THORNTON
- FONDATION GROUPE SEB
- HANNOVER RE
- LA COMMISSION EUROPÉENNE
- LE GRAND LYON
- LINKLATERS
- MAZARS
- MERIDIAM
- SHAM
- SCOR VIE

Entrepreneurs de la Cité récompensé en 2009 !

Entrepreneurs de la Cité a été deux fois primée pour la qualité de son offre auprès des créateurs d'entreprise handicapés.

- **La fondation a reçu le 1^{er} prix du concours « OCIRP Acteurs économiques & Handicap » dans la catégorie « Acteurs de l'économie sociale ».**  Le prix a été remis à la directrice de la Fondation le 17 juin 2009 à l'hôtel de ville de Paris.

- **Le Prix de la Région Rhône-Alpes « Vivons ensemble la Cité » a été décerné à Entrepreneurs de la Cité.** Après l'adoption du Plan Handicap en faveur des personnes handicapées, la région a relancé en 2009 son prix régional destiné à favoriser l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. La Fondation a été récompensée pour son action dans le domaine de la micro-assurance en faveur des travailleurs handicapés.

En effet, un partenariat renforcé entre la fondation Entrepreneurs de la Cité et l'Agefiph permet aux personnes handicapées créateurs d'entreprise de bénéficier de la gratuité de leurs cotisations assurance prévoyance, santé et multirisque professionnelle pendant 3 ans.

Rhône-Alpes Région



Entrepreneurs de la Cité membre du Centre Français des Fondations

Le Centre Français des Fondations a pour ambition d'aider à la connaissance du secteur des fondations et d'en favoriser le développement. Il concourt à l'établissement de réseaux de partage d'expertise et d'échanges de bonnes pratiques tant à l'échelle française qu'europpéenne et internationale.

En tant que réseau d'expertise au service de toutes les fondations, le CFF est un lieu privilégié d'échange et reste à l'écoute de ses adhérents pour représenter leurs intérêts et leurs spécificités auprès des pouvoirs publics et de toutes les institutions nationales, européennes ou internationales concernées.

Entrepreneurs de la cité assoit sa position de fondation reconnue d'utilité publique en intégrant cet important réseau et améliorera sa gestion et son potentiel d'innovation grâce aux services du CFF.



Rapport financier

Rigueur financière et transparence

- L'activité d'Entrepreneurs de la Cité est suivie et contrôlée par le cabinet d'expertise-comptable **Grant Thornton**.
- Les comptes sont validés par un Commissaire aux Comptes du groupe **Deloitte-In Extenso**.

La situation financière de la Fondation s'est équilibrée cette année avec un résultat net d'exploitation de **+40 477 euros** soit un total des charges à **447 343 €** et un total des ressources à **487 820 €**. Ce différentiel positif s'explique par une **stricte maîtrise des coûts, des gains de productivité en gestion de la micro-**

assurance et une augmentation des produits d'exploitation : en effet, 91 % de la dotation initiale de la Fondation a été libérée et placée, d'où une augmentation des produits financiers. Les dons et subventions ont maintenu leur bon niveau en 2009.

En 2009, les charges d'exploitation de la Fondation se répartissent ainsi :

Charges d'exploitation directement liées à la gestion de la micro-assurance

Subvention à l'Association des Assurés pour la gestion des assurés	178 984
Communication	10 257
Honoraires juridiques et comptables	14 745
Frais de déplacement	7 599
Locations immobilières	15 924
Charges exceptionnelles (déménagement de la plateforme)	29 019
TOTAL (€)	256 528

Charges de fonctionnement de la Fondation

Frais de personnel (rémunérations et charges)	168 783
Frais de fonctionnement	19 865
Amortissement	2 167
TOTAL (€)	190 815

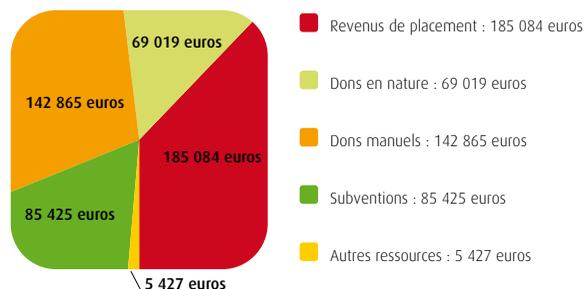
Le mécénat finance directement l'activité de micro-assurance, les coûts de fonctionnement de la Fondation étant pris en charge par les revenus de placement de la dotation initiale des membres fondateurs.

LE MONDE DE MANDY G Création de bijoux

« Responsable d'une boutique de déco-objet du monde, j'ai été licenciée économiquement. J'ai alors décidé de créer **ma propre entreprise de Bijoux et de Décoration** et je me suis lancée en tant qu'auto-entrepreneur pour créer mes bijoux Miss Mandy et Mandy G que je vends en ligne par le biais de mon site Internet www.mandyg.com. C'est lorsque j'ai ensuite décidé d'exposer mes créations et de participer à des salons que j'ai pensé à m'assurer. Mon adhésion à la Trousse Première Assurance s'est faite très rapidement et les tarifs et garanties proposés me convenaient parfaitement. J'ai reçu mon dossier dès le lendemain et j'étais déjà couverte pour tous les risques liés à mon activité ! »



Produits d'exploitation 2009





« Construire une vie nouvelle,
c'est plus rassurant
avec la Fondation
à nos côtés »



Fondation Entrepreneurs de la Cité
Reconnue d'utilité publique
72, rue Francis de Pressensé • 69100 Villeurbanne
Tél. : 04 37 24 52 75 • Fax : 04 37 24 52 79

www.entrepreneursdelacite.org

 **Entrepreneurs
de la Cité**

LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE